

## CHRONIQUE

### La situation en Allemagne.

Ni l'Etat, ni les communes, ni les organisations de secours ne disposent de moyens financiers suffisants pour assurer les soins aux infirmes. Beaucoup de ces malheureux auxquels on aurait pu donner, au moyen d'une éducation rationnelle, la possibilité de gagner leur vie, végètent chez leurs parents. Cela dans un pays qui a inauguré l'assistance aux infirmes il y a plus d'un siècle, qui possède 64 hôpitaux spéciaux avec plus de 7,000 lits, et qui a couronné ses efforts dans ce domaine, il y a quelques années, par une loi modèle.

Quant aux dons d'appareils et de membres artificiels, il ne faut plus y songer. Les traitements eux-mêmes doivent être réduits au strict minimum ; comme il n'est plus question de fournir des appareils à charnières, le chirurgien est souvent obligé de rendre les articulations immobiles.

Grâce aux soins systématiques dont ils étaient l'objet, les infirmes réussissaient à s'affranchir de toute assistance et même à devenir des membres utiles de la société. Actuellement, c'est tout le contraire. Le nombre de chômeurs valides qui tombent à la charge de l'assistance publique augmentent journellement, l'infirmes devient un poids mort dont la famille ne peut plus se débarrasser et qui souvent entraîne celle-ci, lentement, vers la ruine et le désespoir. L'abandon des infirmes est un symptôme typique de la déchéance d'un peuple. Ce poids mort, supporté par les éléments actifs de la population, augmente journellement, car les moyens pour le diminuer manquent. Mais à mesure qu'il augmente, il absorbe petit à petit les ressources qui pourraient encore aider aux travailleurs à s'en débarrasser. En fin de compte, la charge devient si lourde que la partie saine de la population est entraînée par elle vers l'abîme.

### Erratum.

La *Revue*, dans sa chronique de décembre 1923 sur la situation économique en Allemagne<sup>1</sup>, signalait, sur la foi des renseigne-

---

<sup>1</sup> Voy. *Revue internationale de la Croix-Rouge*, décembre 1923, n° 60. Situation économique en Allemagne, p. 1180.

## CHRONIQUE

### L'Assistance internationale en Egypte.

ments recueillis dans la presse, que le Comité central pour la lutte contre la tuberculose en Allemagne avait décidé de suspendre son travail, estimant que celui-ci était, dans les circonstances actuelles, absolument impossible.

La Croix-Rouge allemande nous informe, en date du 22 février que, contrairement à cette nouvelle, le Comité central allemand pour la lutte contre la tuberculose, a pu poursuivre son activité et que, grâce à l'apport de dons importants venant d'Allemagne, son travail est assuré pour un certain temps.

Nous sommes heureux d'insérer cette communication et de rectifier les nouvelles qui nous avaient été précédemment données.

---

### L'Association internationale d'assistance publique d'Egypte.

Au cours de sa récente mission auprès du Croissant-Rouge égyptien M. Lucien Cramer, membre du Comité international de la Croix-Rouge, a eu l'occasion d'entrer en relations au Caire avec une grande et noble institution privée qui, dès sa naissance, s'est inspirée de principes charitables en tous points semblables à ceux de la Croix-Rouge. Il s'agit de l'association internationale d'Assistance publique d'Egypte, établie au Caire où elle a été fondée en 1907, et dans les locaux de laquelle M. Cramer a répété, le 6 janvier, la conférence qu'il avait offerte au Croissant-Rouge égyptien pour le renseigner sur le Comité international de la Croix-Rouge et ses activités.

Cette puissante organisation, due à l'initiative de quelques membres agissants de la colonie italienne, a, dès ses débuts, été présidée successivement par le sultan Hussein et par le prince Fouad, actuellement roi d'Egypte, qui, tous deux, ont tenu à honneur de protéger et de développer une institution qui témoignait des aspirations généreuses et altruistes, tant des Egyptiens que des membres des colonies européennes de la vallée du Nil.